Pays de Châteaugiron Communauté

DOSSIER ASSOCIATION
DEMANDE DE SUBVENTION
ANNÉE 2022

Cocher la case correspondant à votre situation :
☐ Première demande
☐ Renouvellement d'une demande

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

- Nom de l'association :
.....
- Adresse du siège social :
.....
- Code postal : ..... - Commune : .....
- Téléphone : .....
- E-mail : ..... - Site Internet : .....
- Déclarée en préfecture : n° : ..... le : ..... à : .....
- N° de Siret : .....
- Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? ☐ OUI ☐ NON
- Votre association a-t-elle un agrément ? ☐ OUI ☐ NON
(Sports, jeunesse – Education populaire, autres…)
Si oui, lequel ? : .....
N° d'agrément : .....

Votre association est-elle un agrément ? ☐ OUI ☐ NON
Laquelle ? : .....

2. COMPOSITION DU BUREAU

Composition du bureau :

	Nom - Prénom	Adresse	Téléphone	Mail
Président				
Trésorier				
Secrétaire				

Contact association :
Nom – Prénom : .....
Tél : .....
Mail : .....
Adresse : .....

3. ADHÉRENTS

Nombre d'adhérents ou de licenciés :

Âges	de la commune	de la Communauté de communes	hors commune et Communauté de communes	Total
- 18 ans				
+ 18 ans				
Total				

Détails par commune :

Commune	Nombre d'adhérents
Piré-Chancé	
Châteaugiron	
Domloup	
Noyal-sur-Vilaine	
Servon-sur-Vilaine	
Autres, précisez :	

Montant des cotisations :

.....
.....
.....
.....

4. ACTIVITÉS

Objet de l'association :

.....
.....
.....
.....

Description plus précise des activités de l'association (si besoin) :

.....
.....
.....
.....

Lieu d'activité :

.....
.....
.....

Avez-vous des **salariés** ou des **intervenants réguliers** ? : *(Nom des personnes, fonction, temps de travail…)*

.....
.....
.....
.....

Nombre de **bénévoles** participants à l'activité de votre association :

.....

5. BUDGET DE L'ASSOCIATION

Fournir le rapport moral et financier de la dernière assemblée générale.
Si vous avez besoin d'aide pour remplir les documents, merci de contacter la Communauté de communes du Pays de Châteaugiron au 02 99 37 08 52 ou par mail à l.loisel@pcc.bzh

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande de subvention :

☐ Emploi sportif (tous les clubs)

☐ Projet sportif labellisé (tous les clubs)

☐ Fonctionnement (les clubs de tennis et les clubs sportifs d'intérêt communautaire)

6. DEMANDE DE SUBVENTION D'AIDE A EMPLOI SPORTIF (toutes les associations sportives)

Critères de subvention :

- **30% de jeunes adhérents de moins de 18 ans au sein d'une structure**
- **Au moins 4 heures d'encadrement professionnel par semaine au sein de la structure**

Remarque : Une structure pourra bénéficier des subventions si ces critères sont respectés de manière cumulative. Les structures privées à but lucratif ne sont pas concernées par ces subventions.
*Si ces critères sont respectés, une subvention de **4 € par heure de travail professionnel effectuée au cours de l'année** sera attribuée à la structure embaucheuse. Ces subventions sont plafonnées à 5 000 € par an par structure.*

Emplois de la structure :

Statut	Nom-Prénom	Téléphone	Mail	Nombre d'heures hebdomadaires (période scolaire)	Nombre d'heures prévisionnel année 2021/2022

D'autre part, dans le cadre de son action, l'association pourrait être sollicitée pour l'organisation d'activités en lien avec la politique sportive communautaire.

- ☐ Favoriser les actions vers les jeunes de moins de 18 ans ;
- ☐ Participer à l'animation sportive du territoire au travers de l'organisation d'événements ;
- ☐ Participer aux commissions techniques de leur discipline ;
- ☐ Intervention d'un membre bénévole ou professionnel de l'association pour l'organisation des activités auprès des jeunes, en lien avec la politique sportive communautaire (ex : Stages Bien dans ton sport ou sport & Co). Cette intervention se fera à titre gracieux. L'organisation de cette mise à disposition se fera en commun accord entre les parties, selon les besoins des activités pour des sessions soit d'1 heure 30, soit de 3 heures, soit de 4 heures 30 en fonction du montant de subvention.

Disponibilités pour participer à des stages de découvertes sportives : toutes les associations sportives percevant l'aide à l'emploi sportif à l'exception des clubs de tennis qui ont des stages de perfectionnement.

	11 et 12 avril 2022	13 et 14 avril 2022
Stages «Bien dans ton sport» (jeunes de 7 à 10 ans)		
Stages «Sport & Co» (jeunes de 11 à 17 ans)		

Disponibilités pour participer à des stages de perfectionnement tennis interclubs : pour les clubs tennis.

	Toussaint	Noël	Hiver
Jeunes de 12 à 15ans/ adultes			

7. DEMANDE DE SUBVENTION POUR PROJET SPORTIF LABELLISE (toutes les associations sportives)

Présentation du projet :

.....

.....

.....

.....

Dates :

.....

Objectifs :

.....

.....

.....

.....

Public concerné :

.....

Intérêt communautaire :

- ☐ Démarche de mutualisation (fusion de clubs, équipements, emplois, etc.)
- ☐ Mise en place de transport et d'actions de sensibilisation sur le territoire pour faciliter l'accès à la pratique
- ☐ Unicité de la discipline, action novatrice, politique sportive tournée vers l'ensemble du territoire
- ☐ Mise en place d'évènements intercommunaux pérennes
- ☐ Mise en place de partenariats forts avec des acteurs intercommunaux (ex. : section sportive au collège)
- ☐ Représentativité du Pays de Châteaugiron à un haut niveau de compétition.

Compléments :

.....

.....

.....

Nécessité d'une subvention au projet labellisé :

.....

.....

.....

Montant demandé à la Communauté de communes pour 2022 :

Si ce n'est pas votre première demande, merci d'indiquer le montant de subventions attribuées les années précédentes :

Années	2018	2019	2020	2021
Montant				

Montant de la subvention municipale attribuée (fournir le document correspondant) :
.....

Fournir un budget prévisionnel de l'action : .....
Merci de bien vouloir utiliser le tableau «Budget prévisionnel projet»

8. – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (club communautaire et club tennis)

Présentation du projet :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Dates :
.....
Objectifs :
.....
.....
.....
.....
Public concerné :
.....
.....
Intérêt communautaire :
.....
.....
.....
.....
.....

La subvention de fonctionnement :
Montant demandé à la Communauté de communes pour 2022 :

Subventions de fonctionnement attribuées	Résident de la Communauté de communes	Non-résident de la Communauté de communes
Jeunes âgés de moins de 18 ans	25 €	0 €
Adultes âgés de plus de 18 ans	15 €	0 €

Si ce n'est pas votre première demande, merci d'indiquer le montant de subventions attribuées les années précédentes :

Années	2018	2019	2020	2021
Montant				

Montant de la subvention municipale attribuée (fournir le document correspondant) :
.....
.....

COLLER ICI
IMPÉRATIVEMENT
UN RELEVE D'IDENTITÉ BANQUAIRE OU POSTAL DE L'ASSOCIATION

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Budget réel (compte de résultat) ci-joint,
- Budget prévisionnel ci-joint,
- Dernier solde de trésorerie (état des comptes),
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale (rapport d'activités et financier)
- Attestation d'assurance
- Eventuellement, courrier et/ou toute pièce justifiant le(s) projet(s) de l'association.

Si nouvelle association

- Les statuts initiaux de l'association
- La copie du récépissé du Journal Officiel

Si modifications

- Déclaration de changement des statuts

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE INSTRUIT

Merci de remettre le dossier à la Communauté de communes AVANT LE 15 DECEMBRE 2021

Service Sport
16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
02 99 37 67 68 – contact@pcc.bzh
www.cc-payschateaugiron.fr

Je soussigné, Mme, M. ....., Président(e) de l'association, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et avoir présenté l'intégralité des documents comptables.

Fait à .....
Le .....

Signature du / de la Président(e) :